



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 octobre 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 Octobre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Octobre 1996

**Avenant au marché de construction de l'usine de traitement des
eaux du Vivier**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER,
M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,
M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,
Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS,
M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN,
M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,
Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane ROUSSELLE,
M. Claude VITELLINI

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 octobre 1996

Eau et Assainissement

Avenant au marché de construction de l'usine de traitement des eaux du Vivier

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Un marché a été passé le 18 Janvier 1995 avec les entreprises conjointes DEGREMONT, SA BONNET, EGDC et MIGAULT SA pour la construction de l'usine de traitement des eaux du Vivier. Le montant initial du marché était de 40 939 949,10 TTC.

En cours de construction, des modifications de prestations sont intervenues, en moins value et en plus value, telles que portées sur l'état ci-annexé.

Les travaux en plus value ont pour l'essentiel portés sur les demandes faites :

- Par le coordonnateur de sécurité : pour la mise en place de garde-corps supplémentaires, grilles anti-chute etc... visant à améliorer la sécurité pour l'exploitation des ouvrages.

- Par l'Architecte ayant demandé une isolation sous l'étanchéité des terrasses.

La plus-value sur le marché qui en découle est de 409 636,59 TTC, ce qui porte le montant des travaux à 41 349 585,69 TTC avant révisions des prix.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché et inscrire les crédits correspondants sur le budget eau
- chapitre 23 et qui seront proposés à la DM de ce jour.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD